Après la faillite de Take Eat Easy, le scandale Foodora ?

La saison estivale est une nouvelle fois porteuse de mauvais augures pour les livreurs de la Foodtech. Après la faillite de Take Eat Easy en juillet 2016, le passage en force à la tarification à la course par Deliveroo en 2017, nous apprenons par la presse que Foodora est à vendre et souhaite se retirer du marché français.

Les syndicats et collectifs signataires :

1/ **Demandent** à la société Foodora de **confirmer qu'elle est en mesure de payer** le mois en cours à tous les coursiers ayant travaillé pour elle. Et donc de ne pas se livrer à un « acte de filouterie » (le fait de se faire servir tout en sachant être dans l'incapacité de payer) comme feu sa concurrente belge.

2/ **Invitent** les éventuels repreneurs à faire connaitre leurs projets. Nous posons comme conditions à un rachat le **maintien de tous les emplois à des conditions au minimum équivalentes**, et non pas la simple acquisition de la technologie et de la base de données clients. Nous entendons parler d'un rachat par AMREST, or Delivery Hero a mis 51 millions dans GLOVO ; GLOVO a aussi beaucoup de fond qui lui viennent de AMREST ; AMREST à pris 51 % des part de Delivery Hero-Pologne. Quel serait le but de la manœuvre ?

3/ **Demandent** à Foodora de **préciser jusqu'à quand elle est en mesure de fournir de l'activité** aux coursiers. Pour nombre d'entre eux il s'agit de la seule source de revenu. Les loyers n'attendent pas ! Embourbée dans des conflits avec ses travailleurs, Foodora a déjà annoncé se retirer d'Australie le 20 aout. Mais aucune information n'a jusque là circulé sur ses activités en France. Nous demandons à Foodora d'agir de manière responsable. 1500 coursiers peuvent se retrouver sur le carreau d'ici moins de 15 jours.

4/ **Alertent** les pouvoirs publics sur une situation où, malgré une **croissance de 60% de ses revenus** au premier semestre, un groupe risque de **stopper ses activités parce qu'il n'est pas le numéro 1** du marché ! Une telle stratégie appliquée à toutes les sphères de l'économie serait pour le moins mortifère en termes d'emplois ! Monsieur le député Taché, vous qui avez préparé un amendement avec, entre autres, Foodora : pensez-vous réellement que ce scandale reflète le respect de la Foodtech envers ses travailleurs ? Ce respect qui est à la base de votre amendement. Pensez-vous qu'une charte non contraignante pourrait aider ces 1500 coursiers ?

Communiqué signé le 09/08/2018 par :

Les Bikers Nantais
CNT-Solidarité ouvrière
Fédération CGT Commerce et Services
Fédération SUD Commerce et Services
Le Collectif des Livreurs Autonomes de Paris (CLAP)
Syndicat CGT des Coursiers à vélo de la Gironde

Contact Presse : Arthur Hay 06 51 20 08 76